MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA POUR LA DEMI-PENSION OU L'INTERNAT Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (1°) le Lycée Aliénor d'Aquitaine à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (2°) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Lycée Aliénor d'Aquitaine.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Nom et prénom de l'élève Désignation du titulaire du compte à débit l'élève ou de l'étudiant) Nom : Prénom : Adresse : Code postal : VILLE :		<u>ier</u> de	Désignation cr ICS Lycée A. FR 43 ZZZ 55 Désignation du Lycée Aliénou 41, rue Pierre 6 86 034 POITII	d'Aquitaine 5822 u créancier : r d'Aquitaine de Coubertin	
Désignation du compte à débi	ter : IBAN				
N'OUBLIEZ PAS DE COLLER CI-D	Nor N° Cod	n de l'agence :	PLETE DE VOTRI RENSEIGN	E AGENCE BANG ER	CAIRE A

MERCI DE COLLER LE RIB ICI

Rappel: En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le Lycée Aliénor d'Aquitaine. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le Lycée Aliénor d'Aquitaine.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78/17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés